



Appel à projet 2026

Contrat de ville de Bernay

 **INTERCOM
Bernay**
Terres de Normandie


**PRÉFET
DE L'EURE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

 **an'
ct** agence nationale
de la cohésion
des territoires

ÉDITO

Cet appel à projet vise à programmer les actions 2026 qui seront mises en oeuvre dans le cadre du nouveau Contrat de ville 2024-2030 de l'Intercom Bernay Terres de Normandie (IBTN).



« La politique de la ville est une politique de cohésion urbaine et de solidarité, nationales et locale, envers les quartiers défavorisés et leurs habitants. Elle est conduite par l'Etat, les collectivités territoriales et leurs groupements dans l'objectif commun d'assurer l'égalité entre les territoires, de réduire les écarts de développement entre les quartiers défavorisés et leurs unités urbaines et d'améliorer les conditions de vie de leurs habitants ».

Loi du 21 février 2014 de Programmation pour la Ville et la Cohésion Urbaine.

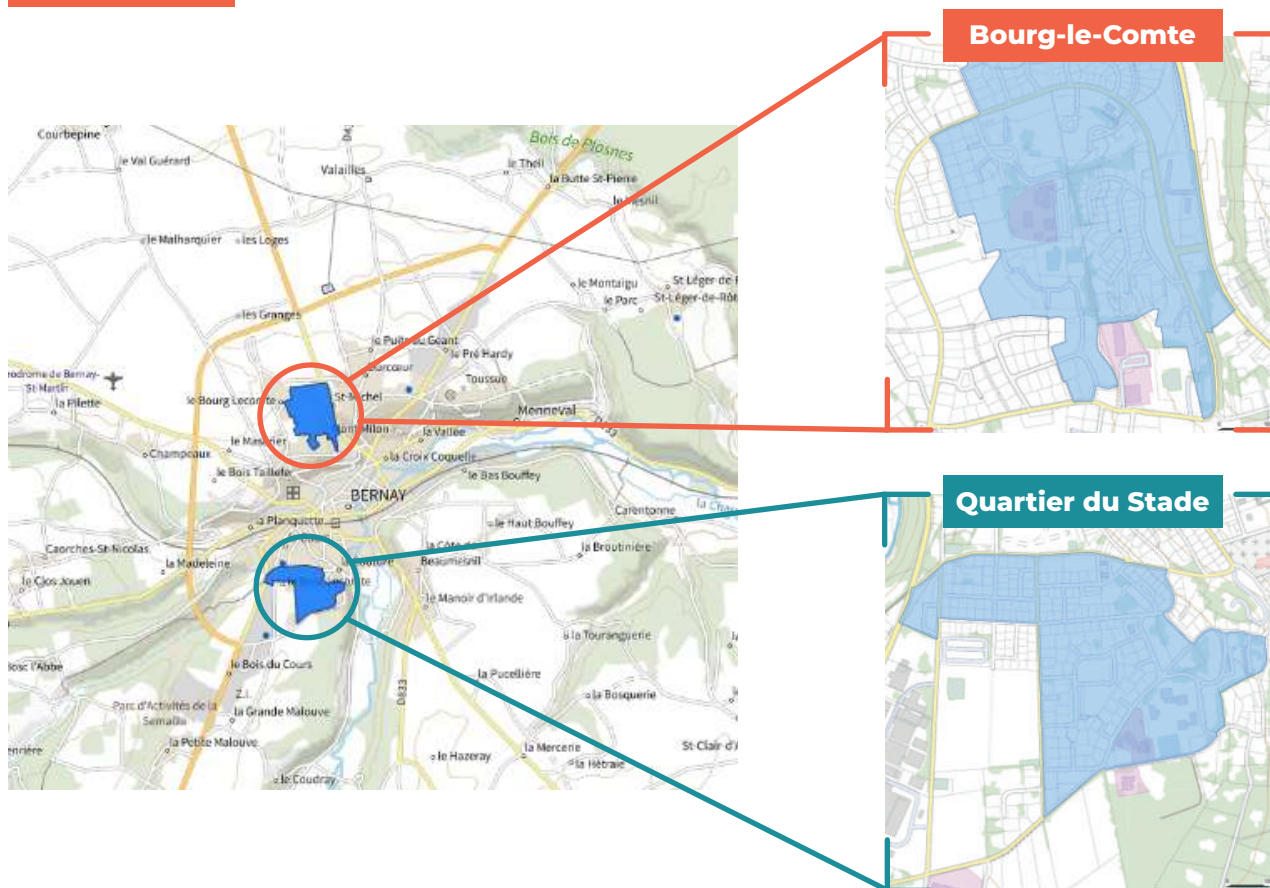
Les actions financées par les crédits de la Politique de la ville doivent donc s'inscrire dans les objectifs et priorités du Contrat de ville du territoire de réalisation de l'action. Cette démarche vise à soutenir des initiatives innovantes afin de réduire les inégalités, de renforcer la cohésion sociale et d'améliorer l'attractivité et le cadre de vie de ce quartier.

Les quartiers du Bourg Le Comte et du Stade sont les deux quartiers prioritaires définis par l'Etat à l'échelle de l'Intercommunalité. Ils se situent dans la ville centre de Bernay. L'Intercom Bernay Terres de Normandie (IBTN) regroupe 75 communes et 56 000 habitants.



Les quartiers prioritaires

de Bernay



Quelques éléments de diagnostic :



Le taux de pauvreté s'élève à **43%** sur le quartier du Stade. Quant au Bourg-le-Comte, le taux est de **41%**



Le nombre de familles monoparentales est plus élevé qu'au niveau du département (**29%** au Stade et **31%** au Bourg-le-Comte)



La part des jeunes sans emploi et non scolarisé représente **46%** au Bourg-le-Comte et **38%** au Stade



Le taux de chômage est **39%** au Bourg-le-Comte et de **31%** au Stade



Les freins psychologiques sont très présents chez les habitants ce qui les empêchent de se déplacer et/ou de participer aux activités/actions.



Le lien social est très difficile puisqu'il y a un repli sur soi. Cela affecte la mobilisation des habitants.

LES AXES CHOISIS POUR L'ANNÉE 2026

1 | Cohésion Sociale :

- Promouvoir les associations qui œuvrent sur les quartiers prioritaires
- Développer les actions citoyennes et intergénérationnelles avec les habitants
- Organiser des temps d'actions, d'animations et de festivités au cœur des quartiers et en pieds d'immeubles
- Permettre la rencontre entre les habitants des quartiers prioritaires

2 | Education, Culture et loisirs :

- Etoffer l'offre culturelle et sportive des enfants et des jeunes autour et pendant l'école
- Permettre aux habitants d'accéder aux sites culturels et patrimoniaux du territoire

3 | Santé :

- Renforcer les actions de prévention en santé physique et psychique pour tous les publics
- Organiser des journées de dépistage en lien avec les acteurs locaux
- Proposer des actions favorisant le développement des compétences psycho-sociales



Nos objectifs prioritaires

pour 2026

Une attention particulière sera portée aux projets venant renforcer les quatre axes du Contrat Local de Santé, à savoir :

- La prévention des conduites addictives licites et illicites
- Le bien-être et la santé mentale en lien notamment avec la thématique des SISM 2026 « pour notre santé mentale, ouvrons-nous aux arts »
- La nutrition : une alimentation saine, de qualité et une activité physique.
- L'accès aux soins

4 | Insertion, formation et emploi :

- Délocaliser les permanences et les ateliers pour favoriser la rencontre entre les publics et les structures
- Permettre la mise en lien entre les entreprises et les personnes éloignées de l'emploi



NOS PRIORITÉS TRANSVERSALES

Toutes les actions sur ces 3 publics sont les bienvenues afin d'augmenter l'offre et les possibilités.



LA PETITE-
ENFANCE



LA JEUNESSE



LES SENIORS



POUR QUI ?

Les associations, les collectivités, les établissements scolaires, organismes de formation, structures de l'économie sociale et solidaires et sociétés ayant un objet social et d'intérêt général.

LES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

- L'action doit être tournée principalement en direction des habitants des quartiers.
- Être en adéquation avec les besoins des territoires et de ses acteurs.
- Favoriser la participation des habitants.
- La subvention demandée doit financer une action et non le fonctionnement de la structure porteuse.
- L'action doit avoir lieu entre le **1^{er} janvier 2026 et le 31 décembre 2026**.
- Le montant de la subvention ne doit pas excéder les **80%** du budget total de l'action.
- La présentation doit inclure le détail de la logistique et communication. Les structures doivent donc prévoir ces aspects dans leurs projets.



Appel à projets :

le processus

LE CALENDRIER DE CET APPEL À PROJETS 2026



- **LE 15 SEPTEMBRE** : lancement de l'appel à projets
- **LE 7 OCTOBRE** : réunion d'information au siège de l'Intercom.

Pendant cette période du 8 octobre au 14 novembre, un dialogue associatif sera mis en place avec chaque porteur de projet.

- **LE 15 NOVEMBRE** : fin de l'appel à projets – tous les dossiers doivent être saisis sur Dauphin
- **LE 24 NOVEMBRE** : comité technique
- **LE 1^{ER} DÉCEMBRE** : jury de présentation des projets
- **LE 15 DÉCEMBRE** : comité de pilotage



Tous les projets doivent être saisis sur la plateforme "Dauphin" pour le **15 novembre 2025**.



<https://usager-dauphin.anct.gouv.fr>



Pour vous accompagner dans l'élaboration de votre projet :

Justine PICON

Responsable Politique de la Ville

 j.picon@bernaynormandie.fr

 06 42 62 35 15

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE



1025, ROUTE DE BROGLIE
27300 BERNAY



02 32 43 50 06



DU LUNDI AU JEUDI :

8h30 - 12h30
14h - 17h30

LE VENDREDI :

8h30 - 12h30
14H-17H

SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX !



www.bernaynormandie.fr

Conception et mise en page : Intercom Bernay Terres de Normandie -
Service communication - Océane Niobey // Photographies : Associations
«Les 3 Parques» et «La Cabane» // Illustrations : Freepik

